

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.1321.2003.TREATIES-10 (Notification Dépositaire)

PROTOCOLE CONTRE LA FABRICATION ET LE TRAFIC ILLICITES
D'ARMES À FEU, DE LEURS PIÈCES, ÉLÉMENTS ET MUNITIONS,
ADDITIONNEL À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA
CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE

NEW YORK, 31 MAI 2001

ALGÉRIE : PROPOSITION DE RECTIFICATION VISANT LE TEXTE ORIGINAL ARABE ET LES
EXEMPLAIRES CERTIFIÉS CONFORMES DU PROTOCOLE

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'attention du Secrétaire général a été attirée sur une erreur contenue dans l'article 8, paragraphe 1 a) du texte authentique arabe du Protocole tel que reproduit dans les copies certifiées conformes circulées par notification dépositaire C.N.612.2001.TREATIES-1 du 24 juillet 2001.

..... La correction proposée est reproduite dans l'annexe à cette communication.

Conformément à la pratique dépositaire établie, le Secrétaire général se propose, sauf objection de la part d'un État signataire ou d'un État contractant, d'effectuer dans l'article 8, paragraphe 1 a) du texte authentique arabe la correction proposée. Cette correction s'appliquerait également aux copies certifiées conformes.

Toute objection doit être communiquée au Secrétaire général dans les 30 jours à compter de la date de la présente notification, soit au plus tard le lundi 22 décembre 2003.

Le 21 novembre 2003



Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. Veuillez noter que les annexes ne sont disponibles pour l'instant que sur support papier. Les versions imprimées des notifications dépositaires sont à la disposition des missions permanentes dans la salle NL-300. De telles notifications sont aussi disponible sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.

C.N.1321.2003.TREATIES- 10 (Annex - Annexe)

Proposal of correction to the Protocol against the Illicit Manufacturing and Trafficking in Firearms, their Parts and Components and Ammunition supplementing the United Nations Convention against Transnational Organized Crime

Proposition de correction au Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Arabic authentic text – Texte authentique arabe

In article 8, paragraph 1 (a), replace:
À l'article 8, paragraphe 1 a), remplacer :

رقمية و/أو أبجدية

by:

par :

رقمية و/أو رقمية أبجدية